PROCÈS VERBAL
POLE ARBITRAGE
SAMEDI 20 DECEMBRE 2025

Présents : Quentin BERTHELET (Responsable Pôle Arbitrage), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Jonathan BLONDY (Président de District), Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF24), Nathalie LONGUEVILLE, Serge BATTOU, Didier BOUYNE, José DA SILVA, Victor DELACOUR, Arnaldo DOS SANTOS, Pascal GRAULIERE, Thierry JACQUEMET et Patrick PENDANX.

Excusés : Aubin SOLER (Président CDA), Christelle BIBIE, Bastien FRISCIA, Théo LE DEVEHAT, Tom-Elie MATHIEU et Marc-Antoine PIERRE.

Invités : Anthony GANDAIS et Bruno RONGIERAS.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de Cent euros (100€).

OUVERTURE PAR QUENTIN BERTHELET

Quentin BERTHELET ouvre la séance en remerciant les présents et exprime sa joie de les retrouver. Il prend le temps d'excuser certains membres qui ne pouvaient être présents ce matin. Il exprime sa fierté de voir le bon travail réalisé par l'équipe de bénévoles du Pôle Arbitrage sur les six premiers mois de cette saison 2025/2026.

Il note la présence de deux invités à savoir Anthony GANDAIS et Bruno RONGIERAS, membres cooptés du Pôle Arbitrage 24 depuis la validation du Comité Directeur du District en date du 27 octobre dernier.

INFORMATIONS DIVERSES ET DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Benjamin HAUTIER évoque un nombre d'arbitres oscillant autour des 200, avec encore des recrutements à venir via la ou les prochaines FIA programmées sur le sol périgourdin. L'objectif chiffré devrait donc être assez aisément atteint en fin de saison.

Globalement, le relationnel avec les arbitres est très bon administrativement parlant. Les rôles de chacun ont été mieux appréhendés par les arbitres depuis le rappel en début de saison. Cependant, un petit nombre d'arbitres réfractaires aux règles a amené le Pôle Arbitrage à l'envoi d'un nombre de courriers records, avec souvent des sanctions assorties. Quinze missives ont déjà été envoyées cette saison.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Au point de vue du Statut de l'Arbitrage, un pointage sera fait lors de la réunion statutaire prévue après le 15 février 2026, mais d'ores et déjà, le nombre de clubs en infraction vis-à-vis du début de saison s'est amoindri.

Afin de pouvoir faire valider l'année sabbatique d'Emeline NIERICHLO, il y a lieu que la LFNA puisse modifier la date de saisie de la licence pour la remettre au 31 août 2025, le club du TRELISSAC APFC ayant fait la demande initiale dans les temps. Le même procédé devra être adopté vis-à-vis de Gaëtan RICARD si celui-ci décide de ne pas reprendre médicalement cette saison.

POINT SUR LE PLANNING DU POLE ARBITRAGE 24

Quentin BERTHELET revient sur les prochaines échéances calendaires du Pôle Arbitrage 24.

Concernant tout d'abord la Formation Initiale en Arbitrage programmée courant janvier 2026, devant l'absence totale de réponses de la part de l'IR2F et de la LFNA, il est donc décidé de mettre celle-ci en suspens, dans l'attente de l'éventuel retour des instances précitées. En cas de non-retour, elle sera purement et simplement annulée.

Victor DELACOUR va profiter de la trêve de fin d'année pour finaliser l'Evalbox qui devra être adressé aux arbitres le 12 janvier 2026.

La formation des arbitres capacitaires se tiendra le vendredi 23 janvier 2026 à 20h00 à la Maison du Football de Marsac sur l'Isle. Serge BATTOU et Bruno RONGIERAS animeront cette formation, qui sera commune aux bénévoles de clubs faisant fonction d'arbitre central ou assistant.
Les clubs ayant contacté directement le Pôle Arbitrage seront contactés par Victor DELACOUR tandis qu'un mail général à tous les clubs sera adressé par Benjamin HAUTIER. Un contact téléphonique sera pris également avec la Charente afin d'étudier les différences entre nos deux territoires, leur formation analogue étant chaque saison un succès.

Le prochain stage du Pôle Promotionnel se déroulera le samedi 24 janvier et se tiendra à MEYRALS, dans une volonté de délocalisation, le club ayant fait vœu d'accueillir le PA24. Concernant le stage Jeunes programmé le 7 février, Victor DELACOUR ne souhaite pas cette année proposer d'activité payante, mais une intervention autour du harcèlement et des violences dans le sport. La troupe de théâtre étant intervenue récemment auprès des clubs sera mise à contribution. Une représentante des forces de l'ordre pourrait éventuellement être sollicitée également pour aborder ces thématiques de société.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Le prochain cours décentralisé se profile à la mi-février. Le projet de cours va être préparé à la rentrée de janvier, visant notamment à travailler à l'uniformisation des décisions de nos arbitres sur les rencontres (notamment vis-à-vis des sanctions administratives et de l'usage des motifs).

Enfin, un stage dédié aux assistants est prévu le samedi 7 mars 2026. Une demande a été effectuée pour un accueil par le club de PERIGUEUX FOOT, les locaux du District étant déjà utilisés. Une demande écrite devra être faite pour obtenir le prêt du terrain n°3 de la Plaine des jeux de Saltgourde. Mikael DEVOS et Emmanuel MORIN seront sollicités pour faire partie de l'encadrement de ce stage.
Le budget mis à disposition sera discuté entre Victor DELACOUR, Représentant des arbitres au CODIR et le Président de l'instance. Un Google Form devra par ailleurs être préparé pour recueillir les inscriptions des arbitres.

MEDAILLES DU PÔLE ARBITRAGE 24 – SOIREE DES BENEVOLES 2025/2026

A la suite de la demande du Comité Directeur, quatre médailles sont allouées au Pôle Arbitrage pour la saison 2025/2026, comme la saison passée. La répartition reste la même à savoir, un arbitre central, un assistant spécifique, un observateur et un délégué.

Les listes d'éligibilité ont été étudiées et des noms sont donc proposés au vote concernant les arbitres centraux, assistants spécifiques et observateurs. Le choix du délégué récipiendaire a été laissé à la discrétion des représentants des délégués, Thierry JACQUEMET et Patrick PENDANX.

Concernant la famille des délégués, Marc NOVARO a été proposé et obtient le vote à l'unanimité des présents. Relativement aux observateurs, et compte tenu de la liste proposée, Serge BATTOU est annoncé comme médaillé 2025/2026 à l'unanimité des présents (NB : Serge BATTOU ne prend pas part au vote).

Concernant le vote des assistants, un vote est effectué donnant une majorité à Jean-Marie DOMIERACKI.

Pour ce qui est du choix de l'arbitre central, et devant le nombre de possibilités, un vote par Google Form instantané est proposé. A l'issue du vote, Jonathan BLONDY (qui n'a pas pris part au vote) ressort comme récipiendaire. Ce dernier refusant la médaille, l'arbitre arrivé en second lors du vote est choisi, à savoir Lucien ROBERT.

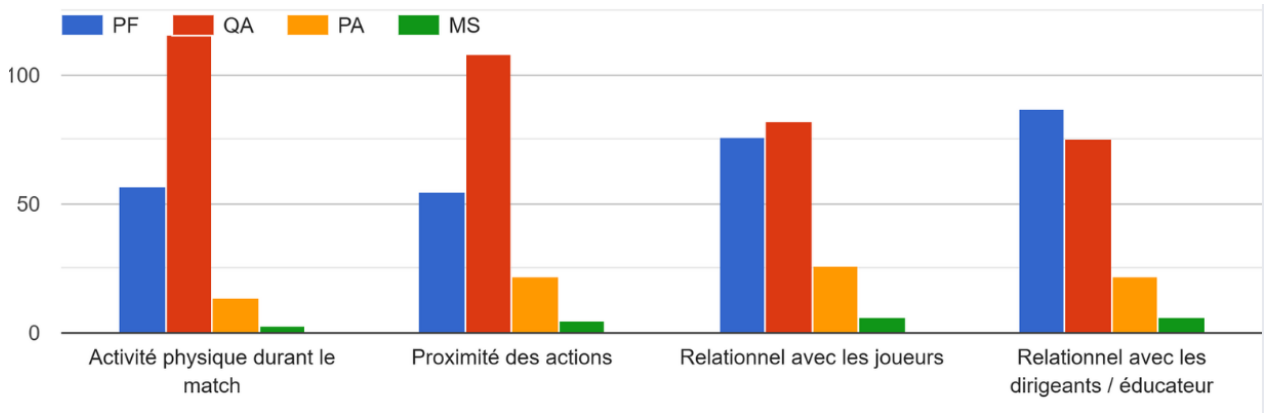
Le choix des médaillés sera donc proposé au vote du Comité Directeur du District le samedi 3 janvier 2026. Les récipiendaires seront alors informés de cette belle nouvelle.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

RETOUR SUR LA NOTE ARBITRE

Quentin BERTHELET fait un retour sur la Note Arbitre, process réintroduit auprès des clubs en début de saison sur les niveaux Départemental 1 Séripub24 et Départemental 2 Happy Home. Pour rappel, la sollicitation des clubs est effectuée par Benjamin HAUTIER chaque fin de week-end par mail au sujet de la prestation physique et managériale de l'arbitre, uniquement. Plus de 190 retours ont été faits par les clubs.

Voici les retours sur la première moitié de saison :



Le constat global est extrêmement positif avec un arbitre salué dans la très grande majorité des cas par les clubs. Le dispositif ne sera pas étendu pour la seconde partie de saison afin de laisser une année pleine de recul avant une éventuelle extension à la Départemental 3 et aux compétitions Féminines à 11.

Quentin BERTHELET annonce qu'il contactera individuellement chaque arbitre afin de savoir si ceux-ci souhaitent bénéficier du retour des clubs les concernant afin de permettre un travail individualisé sur leurs performances.

RETOUR SUR LE SONDAGE OBSERVATIONS

Quentin BERTHELET fait également un retour sur le sondage observations envoyé également par Benjamin HAUTIER aux arbitres observés chaque lundi suivant les rencontres. Ici, le taux de satisfaction des observations est à 4,92/5. Les relations entre arbitres et observateurs sont donc au beau fixe avec des observateurs globalement au niveau des attendus du Pôle Arbitrage. Malgré tout, il reste un travail à effectuer au niveau de l'uniformisation des attentes des observateurs, et des priorités à établir entre par exemple la condition physique et la gestion de match d'un côté, et des détails administratifs ou d'équipements des joueurs de l'autre.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Ici aussi, le responsable du Pôle Arbitrage prendra attache de chaque observateur afin de faire évoluer leurs pratiques, sur la base des retours des arbitres observés, à condition bien sûr que ces observateurs souhaitent bénéficier de cette synthèse.

BILANS DES SECTIONS A MI-SAISON

L'ensemble des bilans ont été mis à disposition des membres en amont de la réunion pour prise de connaissance.

Pôle Promotion de l'Arbitrage :

Victor DELACOUR et Benjamin HAUTIER reviennent sur le fonctionnement du Pôle Promotion de l'Arbitrage. Les accompagnements se passent bien avec une disponibilité importante des nouveaux arbitres ainsi que des accompagnateurs très réactifs aux demandes d'accompagnement. C'est un vrai succès et très plaisant de travailler avec ces deux groupes.

L'utilisation du logiciel Mistral AI pour synthétiser les rapports est un succès et permet un réel gain de temps aux responsables du Pôle. Cependant, le manque de lien direct après les rencontres entre les stagiaires et leurs supposés référents pose un réel problème. L'implication de ces référents n'est pas assez efficace sur cette première moitié de saison.

Les accompagnements sont actuellement au nombre de 60 environ. L'accompagnement oreillette est un vrai plus et fait progresser les arbitres encore plus rapidement. Une remise à niveau réglementaire est jugée nécessaire en janvier auprès des accompagnateurs à la suite de trop d'erreurs ou de méconnaissances de leur part notamment eu égard aux règlements particuliers (compétitions U13 par exemple).

Section Formation :

Le Pôle Promotionnel, composé de 12 arbitres engagés a fait l'objet d'un stage initial positif. Le niveau est hétérogène mais la dynamique est lancée. Les choses avancent convenablement.

A mi-saison, deux sessions de cours ont été organisées, avec entre 80 et 100 personnes selon les cours, ce qui est satisfaisant. Le cours centralisé a été modernisé, en devant plus interactif, mélangeant théorie et terrain, ce que les arbitres ont apprécié. Les cours décentralisés permettent de rassembler davantage de monde, avec des échanges riches. Victor DELACOUR se réjouit de la réouverture et du bon travail effectué sur Bergerac.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Section Jeunes :

La Section est composée de 23 jeunes arbitres et d'autres vont rejoindre le groupe en janvier puisque des stagiaires capables d'évoluer seuls vont être lâchés lors de la trêve.

Tous ceux régulièrement disponibles ont déjà été observés une fois. Victor DELACOUR remercie les jeunes pour leur disponibilité ainsi que son groupe d'observateurs dédié, très efficace en cette première moitié de saison.

Un accord a été trouvé avec la Commission Régionale de l'Arbitrage pour faciliter les observations en U16R2 notamment vis-à-vis des arbitres du Pôle Promotionnel.

Victor DELACOUR va appeler personnellement chaque jeune arbitre pour faire un point sur leur situation.

Section Administrative :

Les aspects liés à l'administratif ayant été abordés en préambule, Benjamin HAUTIER ne revient pas sur le bilan de la section.

Section Désignations :

Serge BATTOU évoque une frustration récurrente devant le nombre d'indisponibilités très élevées de la part des arbitres. A titre d'exemple, sur le weekend du 21 décembre, ce sont près de 40 arbitres Séniors qui sont indisponibles. Problème également important, les décalages de rencontres du samedi au dimanche ou inversement, qui demandent des modifications de dernière minute aux responsables et perturbent le travail de la section. Il se dit bien conscient que l'intérêt général des compétitions prévaut, mais ce type de situations n'aident. De plus, la contrainte du quota kilométrique reste difficile à respecter.

Il évoque le cas de plusieurs arbitres qui officient peu. Logan BROUSSE (COURS DE PILE MONBAZILLAC FC) avait fait vœu d'officier cette saison en Séniors, mais est constamment indisponible, mais également peu disponible le samedi. Cette situation risquant de fragiliser la couverture de son club, un mail d'alerte sera envoyé au CDPMFC afin de les alerter. Le cas d'autres arbitres est évoqué et des réponses sont apportées.

Les échanges avec la Corrèze se passent très bien, le lien se faisant très bien avec le District et la salariée en charge des désignations. Quatre échanges restent à programmer. C'est plus compliqué au niveau du Lot-et-Garonne malheureusement avec seulement deux échanges effectués pour l'instant, et des difficultés administratives.

De l'avis général des personnes en charge des désignations, il est impératif de fluidifier la communication pour éviter les corrections de dernière minute, notamment quand les demandes émanent de la LFNA, et notamment d'oublis de désignations (exemple des U18 R1 Féminines).

Serge BATTOU demande à pouvoir avoir accès à la nouvelle mouture des matchs classés « sensibles » pour la seconde partie de saison. Jonathan BLONDY lui fait savoir qu'il en sera destinataire, de même que Thierry JACQUEMET concernant les délégations.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Section Futsal :

Quentin BERTHELET fait écho du compte rendu transmis par Quentin MARQUET au sujet du Futsal notamment de son souhait d'organiser un stage le samedi 24 janvier. Cette date étant celle des finales départementales de la discipline, une demande de salle sera effectuée auprès du District, avec possibilité éventuelle d'hébergement depuis le vendredi soir pour ceux qui le souhaiteraient. Quentin MARQUET se rapprochera de Jonathan BLONDY. Quentin MARQUET sera également présent sur les finales à MONTPON MENESTEROL afin d'observer les arbitres désignés et leur apporter toute son expertise.

Dans un esprit de collaboration avec la Corrèze, qui peine à développer le Futsal, une formation commune sera proposée fin février ou courant mars à LARCHE.

Les désignations des finales Futsal sont également proposées à la validation à savoir :

Finale principale : Mahdi MANAA et Armand ALIKAJ.

Finale secondaire : Aubin SOLER et Kévin ALVES DA SILVA.

Troisième finale : Marie France PIANEZZOLA et Riad LATIOUI.

Cette première moitié de saison a permis de travailler avec un groupe d'arbitres assidu, investi et relativement stable. Les séances de formation en visio WhatsApp ont toutes été couvertes, et le volume de participants est resté cohérent avec nos prévisions. Les modules abordés (gestuelle, placements, micro-fautes, pédagogie, règles IFAB, sécurité…) ont tous été réalisés dans leur intégralité.

Les arbitres progressent bien, notamment sur la gestuelle, la communication non verbale et les placements. Le travail en vidéos et en cas pratiques a réellement porté ses fruits : les décisions sont plus cohérentes, et l'explication des choix s'améliore. Il reste encore un peu de travail sur l'harmonisation des jugements concernant les micro-fautes et les situations litigieuses, mais l'écart se réduit.

De manière générale, l'ambiance est bonne, les échanges constructifs et les arbitres montrent une vraie volonté de s'améliorer.

Section Observations :

Arnaldo DOS SANTOS revient rapidement sur son bilan de mi-saison.

Après une mise en place délicate en début de saison, le système d'appel hebdomadaire entre lui et Serge BATTOU fonctionne parfaitement. Les observations avancent de façon aléatoire suivant les niveaux, avec parfois des disponibilités données trop tardivement de la part des observateurs.

Quentin BERTHELET évoque une refonte de la grille d'observation, inspirée du modèle fédéral. L'objectif majeur sera d'harmoniser les grilles autant que possible et de proposer de rendre plus efficaces les évaluations de nos arbitres en s'attachant aux points réellement importants.

Arnaldo DOS SANTOS interroge le Bureau du PA24 sur la date souhaitée de fin des observations. Il est proposé la date du 01er mai, comme chaque saison, pour que les classements puissent être travaillés lors de la journée de correction des examens théoriques.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Dans le cadre de promotions accélérées potentielles, il restera à observer Nicolas IMBERT (Arbitre D2) à la suite d'un signalement de potentiel effectué dans le cadre des observations classiques. Jonathan BLONDY se chargera de cette observation le 11 janvier 2026.

Section Délégués :

Sur la première moitié de saison, ce sont environ 120 matchs couverts en Séniors et une trentaine en jeunes pour la section Délégués. Les accompagnements de délégués ont débuté avec une douzaine déjà effectués.

Thierry JACQUEMET et Patrick PENDANX présentent le projet de règlement intérieur des délégués (document envoyé en amont de la réunion aux membres) afin de cadrer la mission et régler certains problèmes liés aux indisponibilités notamment. Le règlement est validé à l'unanimité des membres présents et sera donc proposé au vote du CODIR du District le samedi 3 janvier 2026.

Ils font état de difficultés liées aux outils technologiques pour certains délégués (usage de la tablette et de la FMI de surcroît). De plus, un accompagnement à taille humaine devra être mené avec certains délégués pour une plus grande rigueur dans la rédaction des rapports de délégation.

Thierry JACQUEMET demande que les informations relatives aux huis-clos, aux interdictions de déplacement des supporters ou toute autre information sur des matchs à enjeux ou à risque disciplinaire lui soient transmises afin qu'il ajuste ses désignations.

PROMOTIONS ACCELEREES

À la suite des signalements effectués en application de la Ligne Technique Départementale en Arbitrage, Jonathan BLONDY a récemment procédé à l'observation de deux arbitres de la catégorie D3P. Ceux-ci ont révélé des potentiels confirmés même si ces arbitres doivent continuer à travailler pour combler certaines lacunes d'ici à la saison 2026/2027.

Il est proposé au Pôle Arbitrage d'acter les promotions accélérées de Cédric BESSON et Damien VERGNAUD de la catégorie D3P à la catégorie D2 à compter du 01er janvier 2026. Ces arbitres seraient désignés avec parcimonie sur des matchs formateurs mais sans grand enjeu sportif de montée ou descente. Par ailleurs, ils bénéficieraient d'observations conseils et ne seraient pas classés dans les poules de D2 cette saison.

La proposition est soumise au vote et validée à l'unanimité.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

CIRCULAIRE RELATIVE AUX MODALITES DE L'EXAMEN THEORIQUE 2025/2026

Victor DELACOUR revient sur le projet de circulaire relative aux modalités de l'examen théorique des arbitres 2025/2026. Ce document a également été envoyé en amont aux membres et ne fait l'objet d'aucune question de leur part. Une modification sémantique devra intervenir sur la version envoyée afin de faire figurer l'interdiction des montres connectées et des téléphones sur les tables d'examen. De plus, un article prévoyant que les cas non prévus seront examinés par le Bureau du Pôle Arbitrage 24 devra également être ajouté.
La circulaire, annexée au présent Procès-Verbal, est validée à l'unanimité et sera diffusée aux arbitres, après présentation pour information, lors du CODIR du District le samedi 3 janvier 2026.

INTÉGRATION DE NOUVEAUX MEMBRES AU BUREAU DU POLE ARBITRAGE 24

Afin de rendre le fonctionnement du Pôle Arbitrage toujours plus efficient, et de voir figurer au sein du Bureau chaque famille du corps des officiels, Quentin BERTHELET propose d'intégrer au Bureau, Arnaldo DOS SANTOS, référent des Observateurs, et Thierry JACQUEMET, référent des Délégués.
Leur intégration est validée à l'unanimité par suite de votes séparés.
NB : Les intéressés n'ont bien entendu pas participé au vote les concernant.

Le Règlement Intérieur du PA24 devra donc être mis en conformité pour être proposé au vote du CODIR du District le samedi 3 janvier 2026.

INTERVENTION DE JONATHAN BLONDY, PRÉSIDENT DU DISTRICT

Jonathan BLONDY évoque tout d'abord la situation de la LFNA à l'heure actuelle sur de nombreux dossiers. Certains dossiers liés à l'arbitrage ont conduit à la démission de Quentin BERTHELET de son poste au sein de la Commission Régionale de l'Arbitrage, ce qu'il comprend totalement. Il se dit déçu de voir le silence, anormal, de la part de salariés de la Ligue notamment sur l'aspect des FIA. Il évoque également le traitement des appels liés aux sanctions qui font l'objet d'un allégement systématique, en totale opposition avec la tolérance zéro du District Dordogne Périgord face aux faits d'incivilités et de violences.

Il souligne le rôle prépondérant des Présidents de clubs afin de gérer joueurs et supporters, notamment sur l'aspect des incivilités.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Il revient sur plusieurs dates importantes de cette deuxième moitié de saison, à commencer par la soirée des bénévoles et partenaires, programmée le jeudi 8 janvier au Cent Pression. Il espère y voir un maximum de membres du Pôle Arbitrage, comme d'ailleurs lors de la Soirée des Bénévoles du 4 avril 2026 à la Filature de Périgueux, soirée qui verra la présence d'un parrain de haut standing fédéral. L'Assemblée Générale du District se tiendra courant juin et sera ouverte à l'ensemble des officiels.

Il présente enfin les caméras embarquées qui sont arrivées au District, au nombre de trois. Il rappel que le protocole d'utilisation devra être présenté le samedi 3 janvier prochain au CODIR du District afin d'y être voté, avant sa mise en application. Les rencontres soumises à l'utilisation des caméras embarquées seront ciblées par la Commission de Discipline notamment.

Lors de cette même réunion du Comité Directeur sera proposée l'intégration de Patrick BUFFIERE, Président de l'UNAF24, au sein de la Commission de Discipline, preuve encore une fois de l'excellente collaboration entre le District Dordogne Périgord et l'amicale des arbitres.

Il termine son propos en rappelant qu'il a sondé chacun des Présidents de commission afin de connaître les besoins notamment matériels dont ils auraient besoin. Les membres du Bureau du Pôle Arbitrage font remonter les besoins informatiques à savoir un vidéoprojecteur supplémentaire pour la formation et un ordinateur portable pour le travail des désignations notamment.

PAROLE A L'UNAF24

Patrick BUFFIERE annonce de son côté sa satisfaction du travail toujours effectué main dans la main avec le Pôle Arbitrage. Il se réjouit de l'arrivée du dispositif caméras embarquées.

Il informe que la soirée magrets du samedi 31 janvier est confirmée et que les invitations ont été envoyées par le secrétariat de l'UNAF24 ce même samedi 20 décembre. Il espère une mobilisation massive des arbitres et des membres du Pôle Arbitrage. Jonathan BLONDY confirme son inscription et sa volonté d'une table UNAF24/Pôle Arbitrage.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Nathalie LONGUEVILLE fait remonter la nécessité de modifier le délai de transmission des rapports disciplinaires au lundi soir pour faciliter le travail des membres de la Commission de Discipline et notamment la préparation des dossiers en amont. En effet, l'arrivée des rapports le mardi parfois tard, ne laisse que peu de temps pour préparer la séance du lendemain.

Bruno RONGIERAS et Anthony GANDAIS expriment leur plaisir et leur satisfaction de revenir ou d'arriver respectivement dans les travaux du Pôle Arbitrage.

José DA SILVA revient sur l'intervention Label Arbitrage déployée sur le FC SARLAT MARCILLAC et déplore que celle-ci ait été menée « à la va vite » la faute à un match prévu à posteriori de l'intervention. Cela a obligé les intervenants à écourter au maximum leurs prises de paroles et ateliers, là où les enfants étaient demandeurs de temps. A cet effet, il lui est répondu qu'une réunion de cadrage sera proposé à la Commission Sportive Jeunes dans les prochaines semaines.

Le Responsable du Pôle Arbitrage

Quentin BERTHELET.

Le secrétaire de séance,

Benjamin HAUTIER.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle